

**Document WSIS-II/PC-2/DT/1 (1ère Partie)-F  
19 février 2005  
Original: anglais**

## **Président du Sous-Comité du PrepCom-2 du SMSI**

### **COMPILATION DES OBSERVATIONS FORMULÉES QUANT AU CHAPITRE 2 DE LA PARTIE OPÉRATIONNELLE (MÉCANISMES DE FINANCEMENT). PREMIÈRE PARTIE (PARAGRAPHES 12-26)**

Note – Texte nouveau en **gras**. Texte supprimé: ~~supprimé~~ [*Observations en italiques.*]

<b>Texte existant</b>	<b>Sources du texte proposé</b>	<b>Texte proposé</b>
<b>12.</b> Nous remercions le Secrétaire général de l'ONU pour avoir fait créer le Groupe d'action sur les mécanismes de financement (TFFM) pour le rapport duquel nous sommes reconnaissants.	Pas de modification	<b>12.</b> Nous remercions le Secrétaire général de l'ONU pour avoir fait créer le Groupe d'action sur les mécanismes de financement (TFFM) pour le rapport duquel nous sommes reconnaissants.
<b>13.</b> Nous rappelons que le TFFM devait procéder à un examen approfondi des mécanismes de financement existants afin de savoir s'ils étaient adéquats et permettaient de faire face aux enjeux des TIC pour le développement.	Sénégal (pour le Groupe des pays d'Afrique), Mali, Cuba	<b>13.</b> Nous rappelons que le TFFM devait procéder à un examen approfondi des mécanismes de financement existants afin de savoir s'ils étaient adéquats et permettaient de faire face aux enjeux des TIC pour le développement. <b>Sur la base des conclusions de cet examen, des améliorations et des innovations seront envisagées en ce qui concerne les mécanismes de financement, notamment pour ce qui est de l'efficacité et de la faisabilité du Fonds de solidarité numérique mentionné dans la Déclaration de principes.</b>
	Canada	<b>Nouveau § 13A.</b> Le rapport du TFFM fait apparaître la complexité des mécanismes existants, privés ou publics, qui assurent le financement des TIC dans les pays en développement. Il cerne les domaines dans lesquels les pays en développement et leurs partenaires pour le développement pourraient conférer un rang de priorité plus élevé aux TIC.

<p>14. Nous reconnaissons l'existence de la fracture numérique et du problème qu'elle pose à de nombreux pays, qui se voient obligés de choisir entre un grand nombre de demandes de crédits de développement qui sont en concurrence. Nous sommes conscients de l'ampleur du problème de réduire la fracture numérique, cette opération exigeant d'énormes investissements dans l'infrastructure et les services TIC ainsi que dans le renforcement des capacités, pendant de nombreuses années.</p>	Brésil	<p><b>14. Nous appelons à la solidarité numérique et</b> nous reconnaissons l'existence de la fracture numérique et du problème qu'elle pose à de nombreux pays, qui se voient obligés de choisir entre un grand nombre de demandes de crédits de développement qui sont en concurrence. Nous sommes conscients de l'ampleur du problème de réduire la fracture numérique, cette opération exigeant d'énormes investissements dans l'infrastructure et les services TIC ainsi que dans le renforcement des capacités <b>et les transferts de technologie</b>, pendant de nombreuses années.</p>
	Canada	<p><b>14.</b> Nous reconnaissons l'existence de la fracture numérique et <del>du problème</del> <b>des difficultés</b> qu'elle pose à de nombreux pays, qui se voient obligés de choisir entre un grand nombre <del>de demandes de crédits de développement qui sont en concurrence</del> <b>d'objectifs dans la planification de leur développement.</b> Nous sommes conscients de l'ampleur du problème de réduire la fracture numérique, cette opération exigeant d'énormes investissements dans l'infrastructure et les services TIC ainsi que dans le renforcement des capacités, pendant de nombreuses années. <b>Il sera nécessaire de générer et d'obtenir des ressources de toutes les sources potentielles dans l'esprit du Consensus de Monterrey sur le financement pour le développement.</b></p>
	Bangladesh	<p><b>14. ...</b> Nous sommes conscients de l'ampleur du problème de réduire la fracture numérique, cette opération exigeant <del>d'énormes</del> <b>des investissements adéquats, durables et prévisibles</b> dans l'infrastructure et les services TIC ainsi que dans le renforcement des capacités, pendant de nombreuses années.</p>
	République sudafricaine	<p><b>14.</b> Nous reconnaissons l'existence de la fracture numérique et du problème qu'elle pose à de nombreux pays, qui se voient obligés de choisir entre un grand nombre de demandes de crédits de développement qui sont en concurrence, <b>alors qu'ils ont des ressources limitées.</b> Nous sommes conscients de l'ampleur du problème de réduire la fracture numérique, cette opération exigeant d'énormes investissements <del>dans l'infrastructure et les services TIC ainsi que dans le renforcement des capacités, pendant de nombreuses années.</del></p>
	Argentine	<p><b>Nouveau § 14A.</b> Nous reconnaissons que la question du financement est fondamentale dans tous les débats sur le développement, car des ressources financières adéquates sont de toute évidence un élément indispensable pour lutter contre la pauvreté et assurer un développement durable.</p>

	Djibouti	<b>Nouveau § 14B. Nous reconnaissons - et nous en prenons note - les besoins de financement spéciaux et spécifiques des pays les moins avancés, qui ont à résoudre de nombreux problèmes dans le secteur des TIC, et nous savons qu'il est indispensable de considérer tout particulièrement ces besoins de financement spéciaux pour parvenir aux objectifs de la Déclaration du Millénaire. Le SMSI doit continuer de tenir compte de ces besoins.</b>
15. Nous reconnaissons que le financement des TIC pour le développement doit s'inscrire dans le contexte de l'importance croissante du rôle attribué aux TIC, non seulement comme moyen de communication, mais également comme moteur de développement, et comme outil permettant de réaliser les objectifs de développement de la Déclaration du Millénaire.	Inde	15. Nous reconnaissons que le financement des TIC pour le développement doit s'inscrire dans le contexte de l'importance croissante du rôle attribué aux des TIC, ...
	République sudafricaine	<i>[Tout en approuvant l'esprit de ce paragraphe, nous souhaiterions que l'accent soit mis sur les aspects économiques du développement.]</i>
16. Par le passé, le financement des TIC dans les régions en développement a été étroitement lié aux cycles de l'industrie des TIC. L'afflux important de ressources financières dans le secteur des TIC, ainsi que la mobilisation des pouvoirs publics, dans de nombreux pays en développement ont eu des résultats visibles: en moins de 15 ans, plus d'un milliard d'habitants de la planète ont eu accès aux téléphones (fixe et mobile), et dans une moindre mesure à l'ordinateur, à l'Internet et à d'autres moyens de partage de l'information.	Brésil	16. Par le passé, le financement des TIC dans les régions en développement a été étroitement lié aux <b>investissements publics ainsi qu'</b> aux cycles de l'industrie des TIC. <b>La mobilisation des gouvernements ainsi que</b> l'afflux important de ressources financières dans le secteur des TIC, <del>ainsi que la mobilisation des pouvoirs publics,</del> dans de nombreux pays en développement, ont eu des résultats visibles: ...
17. Nous observons que ces investissements ont eu sur le développement la plus grande incidence là où des marchés de TIC ont été créés, où la participation du secteur privé a été encouragée et où les politiques générales visaient à réduire la fracture numérique.	République sudafricaine	17. Nous observons que ces investissements ont eu sur le développement la plus grande incidence là où des marchés de TIC ont été créés, où la participation du secteur privé a été encouragée et où les politiques générales visaient à réduire la fracture numérique. <b>Nous devons toutefois reconnaître que, sans intervention, les investissements du secteur privé aboutissent invariablement dans des secteurs perçus comme lucratifs et rentables, de sorte que l'effet souhaité - développement et accès pour tous - n'est pas obtenu.</b>

	Argentine	17. Nous observons que ces investissements ont eu sur le développement la plus grande incidence là où des marchés de TIC ont été créés, <b>sur la base d'un cadre de réglementation solide</b> , où la participation du secteur privé a été encouragée et où les politiques générales visaient à réduire la fracture numérique.
	Brésil ( <i>supprimé, ou maintenu avec les modifications proposées</i> )	17. Nous observons que ces investissements ont eu sur le développement la plus grande incidence là où <del>des marchés de TIC ont été créés, où la participation du secteur privé a été encouragée et</del> <b>où des</b> lorsque des politiques générales visant à réduire la fracture numérique <b>avaient été mises en oeuvre, et lorsque existait une réglementation favorable au marché.</b>
[18. Nous sommes très encouragés de constater que les progrès réalisés dans les techniques de communication et les réseaux de données à grand débit offrent aux pays en développement et aux pays en transition la possibilité de participer au marché mondial des services issus des technologies de l'information sur la base de leurs avantages relatifs. Ces nouvelles possibilités offrent à ces pays une solide base commerciale pour les investissements dans les infrastructures TIC. Il est donc impératif qu'aucune nation ne prenne la moindre mesure susceptible de décourager, entraver ou prévenir la participation de ces pays au marché mondial des services issus des technologies de l'information.]	Cuba Iran (République islamique), Inde, Algérie, Brésil	18. <i>[Supprimer les crochets.]</i>
	CCBI, El Salvador Etats-Unis d'Amérique	18. ... Il est donc impératif <del>qu'aucune nation ne prenne la moindre mesure susceptible de décourager, entraver ou prévenir</del> <b>que les politiques nationales encouragent activement</b> la participation de ces pays au marché mondial des services issus des technologies de l'information.
	République sudafricaine, Inde, Arabie saoudite, Algérie, Philippines	18. Nous sommes très encouragés de constater que les progrès réalisés dans les techniques de communication et les réseaux de données à grand débit <del>offrent</del> <b>multiplient constamment les possibilités offertes</b> aux pays en développement et aux pays en transition la possibilité de participer au marché mondial des services issus des technologies de l'information sur la base de leurs avantages relatifs. ....
	Etats-Unis d'Amérique, Philippines	18. ... <del>Il est donc impératif qu'aucune nation ne prenne la moindre mesure susceptible de décourager, entraver ou prévenir la participation de ces pays au marché mondial des services issus des technologies de l'information.</del> <b>Il conviendrait que les gouvernements, dans le cadre des politiques nationales de développement, prennent des mesures pour favoriser un environnement propice et compétitif pour les investissements nécessaires dans les infrastructures TIC et pour le développement de nouveaux services.</b>

	EU (Luxembourg)	<del>18. ... Il est donc impératif qu'aucune nation ne prenne la moindre mesure susceptible de décourager, entraver ou prévenir.</del> <b>Nous reconnaissons qu'il importe de supprimer les obstacles concernant</b> la participation de ces pays au marché mondial des services issus des technologies de l'information.
	Malawi, Inde, Philippines	<del>18. ... Il est donc impératif qu'</del> <b>En conséquence,</b> aucune nation ne <del>prenne</del> <b>devrait prendre</b> la moindre mesure susceptible de décourager, entraver ou prévenir la participation de ces pays au marché mondial des services issus des technologies de l'information.
	Argentine, Brésil, Algérie	<b>Nouveau § 18.A. Nous notons que l'élargissement du champ des contenus informationnels accessibles utiles, dans le monde en développement, pose de nombreux problèmes, et plus précisément qu'il faut accorder une attention renouvelée à la question du financement des diverses formes de contenus et d'applications, question que le ciblage des infrastructures TIC a souvent fait passer au second plan.</b>
<b>19.</b> Nous sommes conscients du fait que, si les TIC ont attiré des investissements, c'est surtout parce que l'environnement était propice et favorable aux affaires et que la politique en matière de TIC et l'environnement réglementaire favorisaient [la liberté d'implantation,] l'équité entre concurrents et une régulation favorable aux marchés.	Corée (République de), Japon, UE (Luxembourg)	<b>19.</b> Nous sommes conscients du fait que, si les TIC ont attiré des investissements, c'est surtout parce que <b>la gouvernance était efficace, et plus précisément parce que</b> l'environnement était propice et favorable aux affaires et que la politique en matière de TIC et l'environnement réglementaire favorisaient [la liberté d'implantation,] l'équité entre concurrents et une régulation favorable aux marchés.
<b>19. Variante:</b> Nous sommes conscients du fait que, si les TIC ont attiré des investissements, c'est surtout parce que le cadre politique et réglementaire était propice, transparent et favorable à la concurrence.	Fédération de Russie, République sudafricaine, États-Unis d'Amérique, Inde, Nigéria, Guinée, Arabie saoudite, Iraq	<b>19. Variante:</b> Nous sommes conscients du fait que, si les TIC ont attiré des investissements, c'est surtout parce que le cadre politique et réglementaire était propice, transparent et favorable à la concurrence. <i>[Pas de modification]</i>

<p>Argentine, Brésil, Algérie, Ouganda, Egypte, Bangladesh</p>	<p><b>19. Variante 1:</b> Nous sommes conscients du fait que, si les TIC ont attiré des investissements, c'est surtout parce que le cadre politique et réglementaire était propice [<i>Ouganda</i>] <b>et adéquat</b>, transparent et favorable à la concurrence [Egypte: <b>adapté aux réalités nationales</b>]. [<i>Brésil/Argentine</i>] <b>et qu'une main-d'oeuvre qualifiée était disponible.</b> [Bangladesh:] <b>et que de surcroît, l'environnement politique international était dynamique et adéquat.</b> [Brésil:] <b>Nous sommes également conscients du fait qu'un cadre favorable au marché doit aller de pair avec des pratiques économiques socialement responsables et des politiques générales orientées vers le développement et l'inclusion numérique.</b></p>
<p>Norvège, Guinée</p>	<p><i>[Ajouter une référence à une bonne gouvernance.]</i></p>
<p>Iraq</p>	<p><b>19. Variante 2:</b> Nous sommes conscients du fait que, si les TIC ont attiré des investissements, c'est surtout parce que <b>les conditions étaient favorables à l'activité économique, et que</b> le cadre politique et réglementaire était <del>propice,</del> transparent et <b>propice à l'activité économique, les compétences locales spécialisées étant dûment prises en considération favorable à la concurrence.</b></p>
<p>CCBI</p>	<p><b>19. Variante 3:</b> Nous sommes conscients du fait que, si les TIC ont attiré des investissements, c'est surtout parce que <del>processus était le cadre politique et réglementaire était propice, transparent et favorable,</del> <b>transparent et prévisible, tandis que le cadre politique et réglementaire, propice à l'activité économique, s'inscrivait dans un environnement adéquat à la concurrence.</b></p>
<p>Cuba</p>	<p><b>Nouveau § 19A.</b> Ainsi, les forces du marché ne peuvent à elles seules assurer la pleine participation des pays en développement sur le marché mondial des services rendus possibles par les technologies de l'information. Nous appelons donc à un renforcement de la coopération et de la solidarité internationales, à l'effet de permettre à tous les pays, et plus particulièrement aux pays en développement et aux pays en transition, de développer des infrastructures TIC et des services fondés sur les technologies de l'information qui soient viables et compétitifs à l'échelle nationale et à l'échelle internationale.</p>

<p><b>20.</b> Nous observons que la plus grande partie du financement de l'infrastructure et des services TIC provient du secteur privé et qu'aux flux Nord-Sud s'ajoutent de plus en plus la coopération Sud-Sud et le financement interne.</p>	Bostwana	<p><b>20.</b> Nous observons que, <b>ces derniers temps, l'essentiel la plus grande partie</b> du financement de l'infrastructure et des services TIC provient du secteur privé et qu'aux flux Nord-Sud s'ajoutent de plus en plus la coopération Sud-Sud et le financement interne.</p>
	Mali	<i>[Demande la révision de la traduction française.]</i>
	Brésil, Colombie	<p><b>20.</b> Nous observons que la plus grande partie du financement de l'infrastructure et des services TIC provient du secteur <b>public et du secteur</b> privé et que <b>les flux financiers</b> <del>aux flux Nord-Sud</del> <b>doivent être complétés par la</b> <del>s'ajoutent de plus en plus la</del> coopération Sud-Sud et le financement interne <b>et international.</b></p>
<p><b>21.</b> Nous sommes conscients du fait qu'en raison de l'importance croissante des investissements du secteur privé dans les infrastructures, les donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, réorientent des ressources publiques en faveur de la réforme des politiques et de la satisfaction d'autres besoins de développement, jusques et y compris la rationalisation des TIC dans les secteurs du développement. Néanmoins, nous encourageons les donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, à envisager d'accorder également un plus grand soutien financier aux projets régionaux d'infrastructure TIC. Il conviendrait que les donateurs harmonisent leurs stratégies d'assistance et de partenariat en fonction des priorités des pays en développement pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et/ou des autres stratégies nationales de développement.</p>	Ouganda	<p><b>21.</b> ... Néanmoins, nous encourageons les donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, à envisager d'accorder également un plus grand soutien financier aux projets régionaux <b>et nationaux</b> d'infrastructure TIC. ...</p>
	Canada	<p><b>21.</b> ... Néanmoins, nous encourageons les <b>pays en développement et les organisations régionales à conférer un rang de priorité plus élevé aux infrastructures TIC régionales, pour un appui renforcé auprès des donateurs multilatéraux et bilatéraux</b> <del>donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, à envisager d'accorder également un plus grand soutien financier aux projets régionaux d'infrastructure TIC. Il conviendrait que les</del> donateurs harmonisent leurs stratégies d'assistance et de partenariat en fonction des priorités des pays en développement pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et/ou des autres stratégies nationales de développement....</p>
	Australie, Norvège	<p><b>21.</b> ... Néanmoins, nous encourageons les donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, à envisager d'accorder également un plus grand soutien financier <del>aux projets régionaux d'infrastructure TIC. Il conviendrait que les</del> donateurs harmonisent leurs stratégies d'assistance et de partenariat en fonction des priorités des pays en développement pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et/ou des autres stratégies nationales de développement. ...</p>

	Argentine	<p>21. [Nous sommes conscients du fait qu'en raison de l'importance croissante des investissements du secteur privé dans les infrastructures, les donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, réorientent des ressources publiques en faveur de la réforme des politiques et de la satisfaction d'autres besoins de développement, jusques et y compris la rationalisation des TIC dans les secteurs du développement. Néanmoins, nous encourageons les donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, à envisager d'accorder également un plus grand soutien financier aux projets régionaux d'infrastructure TIC. Il conviendrait que les donateurs harmonisent leurs stratégies d'assistance et de partenariat en fonction des priorités des pays en développement pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et/ou des autres stratégies nationales de développement. Néanmoins, les TIC pour le développement ne sont pas limitées à la communication ou au développement des infrastructures. Nous encourageons les institutions financières multilatérales et les donateurs publics à envisager d'accorder également un plus grand soutien financier, à l'échelle nationale et à l'échelle régionale, aux projets d'infrastructure, aux applications de contenu, au renforcement des capacités et au déploiement stratégique des TIC, ce qui permettra de mieux concrétiser les objectifs de développement, d'assurer la prestation des services publics et de favoriser la création d'une société de l'information inclusive]</p>
	Colombie	<i>[Déjà couvert par § 15]</i>
	Iraq	<p>21. ... Néanmoins, nous encourageons les donateurs publics, au plan multilatéral ou bilatéral, à envisager d'accorder également un plus grand soutien financier aux projets régionaux d'infrastructure TIC. Il conviendrait que les donateurs harmonisent leurs stratégies d'assistance et de partenariat en fonction des priorités des pays en développement pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et/ou des autres stratégies nationales de développement.</p>
	Bangladesh	<p>21. ... Il conviendrait que les donateurs harmonisent leurs stratégies d'assistance et de partenariat en fonction des priorités <b>définies dans les stratégies de développement nationales</b> des pays en développement pour ce qui est de la lutte contre la pauvreté et/ou des autres stratégies nationales de développement.</p>



	CCBI	<b>21.</b> Nous sommes conscients du fait qu'en raison de l'importance croissante <del>des-d'</del> investissements durables du secteur privé dans les infrastructures, ...
	El Salvador	<b>Nouveau § 21A.</b> Certains investissements, notamment dans les infrastructures, posent au niveau des risques et des avantages un problème qui rend irréaliste en soi une approche de marché. Pour résoudre ce problème, une solution consisterait à faire appel à des partenariats entre participants multiples, susceptibles de relever le défi comme il convient.
	Société civile (CRIS, APC, ITeM, Bread for All, Digital Divide Data et IT for Change)	<b>Nouveau § 21B.</b> Nous savons que les organismes de la société civile et les réseaux communautaires peuvent être efficaces dans le développement de l'accès aux TIC dans les zones à coût élevé (milieu rural) et auprès des populations à faible revenu.
	Société civile	<b>Nouveau § 21C.</b> Nous avons conscience du fait que le financement public joue un rôle capital lorsqu'il s'agit d'assurer l'accès aux TIC et les services dans les zones rurales et auprès des populations désavantagées, c'est-à-dire sur les marchés incomplets et inadéquats.
<b>22.</b> Malgré la multitude de mécanismes de financement des TIC pour le développement, nous observons que les fonds disponibles pour les investissements sont parfois insuffisants et/ou que le financement disponible ne correspond pas aux besoins.	Iran (République islamique d')	<b>22.</b> Malgré la multitude de mécanismes de financement des TIC pour le développement, nous observons que <b>le financement concernant les TIC représente une priorité élevée dans la totalité des pays en développement. Les niveaux de financement actuels, à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale, ne suffisent pas pour répondre aux besoins.</b> <del>les fonds disponibles pour les investissements sont parfois insuffisants et/ou que le financement disponible ne correspond pas aux besoins.</del>
	Brésil	<b>22.</b> ..., nous observons que les fonds disponibles pour les investissements sont <del>parfois</del> ....

	Argentine	<b>22.</b> ... nous observons que les fonds disponibles pour les investissements sont parfois insuffisants et/ou que le financement disponible ne correspond pas aux besoins, <b>alors que par ailleurs, les mécanismes de financement ne sont pas adéquats pour les nouvelles technologies dans les pays en développement. Nous reconnaissons que bon nombre des principes et objectifs cités dans le Consensus de Monterrey se rapportent directement à la mise en oeuvre de mécanismes de financement adéquats et appropriés pour promouvoir également le développement des TIC, et que ces principes et objectifs sont pris en compte dans la structure du Pacte de solidarité numérique du Plan d'action du SMSI.</b>
	Philippines	<b>22.</b> ..., nous observons que les fonds disponibles pour les investissements sont <del>parfois</del> <b>toujours</b> insuffisants ...
	Sénégal	<b>22.</b> Malgré la multitude de mécanismes de financement des TIC pour le développement, nous observons que les fonds disponibles pour les investissements sont <del>parfois</del> insuffisants et <b>que, même lorsqu'il est disponible, /ou que le financement disponible ne correspond pas toujours</b> aux besoins.
	Société civile	<b>22.</b> ..., nous observons que les fonds disponibles pour les investissements sont <del>parfois</del> <b>souvent</b> insuffisants ...
<b>23.</b> Nous n'ignorons pas que les politiques actuelles de financement des TIC pour le développement ont accordé jusqu'ici une attention insuffisante aux secteurs suivants:	Botswana	<b>23.</b> Nous n'ignorons pas que <del>les politiques actuelles de le</del> <b>le financement des TIC pour le développement est insuffisant dans les</b> <del>ont accordé jusqu'ici une attention insuffisante aux</del> secteurs suivants:
a) programmes de renforcement des capacités en TIC, documentation, outils, initiatives de financement et de formation spécialisée dans l'enseignement, particulièrement pour les régulateurs et autres employés et organismes du secteur public;	Pas de modification	a) programmes de renforcement des capacités en TIC, documentation, outils, initiatives de financement et de formation spécialisée dans l'enseignement, particulièrement pour les régulateurs et autres employés et organismes du secteur public;

b) accès aux télécommunications et connectivité pour la fourniture de services TIC dans les zones rurales excentrées, les petits Etats insulaires en développement et d'autres lieux présentant des défis technologiques et commerciaux sans équivalent;	Malawi	b) accès aux télécommunications et connectivité pour la fourniture de <b>produits et services TIC</b> ...;
	Bangladesh	b) accès aux télécommunications et connectivité pour la fourniture de services <b>fondés sur les TIC</b> ...;
	Argentine	b) accès aux télécommunications et connectivité pour la fourniture de services TIC dans les zones rurales excentrées, les petits Etats insulaires en développement et d'autres lieux présentant des défis technologiques et commerciaux sans équivalent, <b>compte tenu des spécificités des pays en développement, et des résultats positifs qui sont obtenus.</b>
c) infrastructure dorsale régionale pour connecter les réseaux par-delà les frontières dans les régions économiquement défavorisées nécessitant des cadres juridiques, réglementaires et financiers coordonnés et des capitaux de démarrage;	Argentine	c) infrastructure dorsale régionale, <b>réseaux régionaux, points d'accès au réseau et tous projets régionaux</b> pour connecter les réseaux par-delà les frontières dans les régions économiquement défavorisées nécessitant des cadres juridiques, réglementaires et financiers coordonnés et des capitaux de démarrage, <b>et afin de comparer les résultats d'expérience et les meilleures pratiques;</b>
d) capacité large bande pour faciliter la prestation des services, catalyser les investissements et fournir l'accès à l'Internet à des prix abordables, aussi bien aux utilisateurs existants qu'aux nouveaux utilisateurs;	CCBI	d) capacité large bande pour faciliter la prestation <b>d'une plus large gamme de services et d'applications</b> , catalyser les investissements et fournir l'accès à l'Internet à des prix abordables, aussi bien aux utilisateurs existants qu'aux nouveaux utilisateurs;
e) assistance coordonnée pour de petits Etats insulaires en développement, afin d'abaisser les coûts de transaction jusqu'ici prohibitifs en ce qui concerne l'accès à l'appui fourni par les donateurs internationaux;	Barbade Trinité-et-Tobago	e) assistance coordonnée pour de petits Etats insulaires en développement, afin <b>d'améliorer l'efficacité et</b> d'abaisser les coûts de transaction <b>associés à l'acheminement de l'aide fournie jusqu'ici prohibitifs en ce qui concerne l'accès à l'appui fourni</b> par les donateurs internationaux;
	Mauritanie	e) assistance coordonnée pour <b>les pays les moins avancés et</b> de petits Etats insulaires en développement ...;
f) applications TIC et contenu pour l'intégration des TIC dans la mise en oeuvre des stratégies de lutte contre la pauvreté et les programmes sectoriels de développement, en particulier en ce qui concerne les soins de santé et l'éducation.	Argentine	f.) ... en particulier en ce qui concerne les soins de santé, <b>et l'éducation, l'agriculture et l'environnement;</b>

	République sudafricaine	<p><b>Nouveau § 23 g) Maintenance des infrastructures TIC et durabilité des projets liés à la société de l'information;</b></p> <p><b>Nouveau § 23 h) Programmes et projets communautaires et coopératifs;</b></p> <p><b>Nouveau § 23 i) Financement des petites et moyennes entreprises (PME) et des microentreprises;</b></p> <p><b>Nouveau § 23 j) Mise au point locale d'applications et de techniques TIC par les pays en développement.</b></p>
	Brésil	<b>Nouveau § 23 k) Programmes financiers catalyseurs de développement industriel, technique et scientifique.</b>
	Indonésie	<b>Nouveau § 23 l) Activités relevant des réformes institutionnelles dans le secteur des TIC, et renforcement des capacités au niveau des structures juridiques et réglementaires.</b>
	Barbade	<b>Nouveau § 23 m) Le financement des projets TIC par les donateurs devrait prévoir spécifiquement des études à l'effet de définir les modifications de structure et de processus économiques les plus efficaces pour optimiser l'incidence et l'efficacité des projets TIC.</b>
	Société civile	<b>Nouveau § 23 n) Initiatives des collectivités locales et des communautés propres à faciliter les prestations de services TIC à l'échelle communautaire dans les domaines de l'éducation, des soins de santé, de l'aide à la subsistance, etc.</b>
<p><b>24.</b> Bien que la responsabilité première de la coordination incombe aux gouvernements, nous recommandons que les programmes de financement fassent l'objet d'une plus large coordination, entre les secteurs et entre les institutions, et que des initiatives de développement des TIC soient prises, aussi bien par les donateurs que par les bénéficiaires.</p>	République sudafricaine, Sénégal	<p><del>24. Bien que la responsabilité première de la coordination incombe aux gouvernements, nous recommandons</del> <b>S'il est vrai</b> que les programmes de financement <del>fassent</del> <b>devraient faire</b> l'objet d'une plus large coordination, <del>entre les secteurs et entre les institutions,</del> et que des initiatives de développement des TIC <del>soient</del> <b>devraient être</b> prises, aussi bien par les donateurs que par les bénéficiaires, <b>nous sommes d'avis que c'est aux gouvernements qu'incombe la responsabilité première de la coordination.</b></p>

	Argentine	<b>24.</b> Bien que la responsabilité première de la coordination incombe aux gouvernements, nous recommandons que les programmes de financement fassent l'objet d'une plus large coordination, entre les secteurs et entre les institutions, et que des initiatives de développement des TIC soient prises, aussi bien par les donateurs que par les bénéficiaires. <b>Les banques multilatérales de développement doivent adapter leurs mécanismes et concevoir de nouveaux mécanismes pour répondre à la demande nationale et régionale en matière de développement des TIC. Cette démarche devrait également couvrir la coordination entre les gouvernements donateurs et les entités privées.</b>
	Sénégal	<del>24. Bien que la responsabilité première de la coordination incombe aux gouvernements, nous recommandons</del> <b>Tout en recommandant de faire en sorte</b> que les programmes de financement fassent l'objet d'une plus large coordination, entre les secteurs et entre les institutions, et que des initiatives de développement des TIC soient prises, <del>aussi bien par les donateurs que par les bénéficiaires</del> <b>nous sommes d'avis que c'est aux gouvernements qu'incombe la responsabilité première de la coordination.</b>
<b>25.</b> Nous avons connaissance des conditions préalables suivantes à la création et à une meilleure utilisation des mécanismes financiers:	République sudafricaine, Egypte	<i>[Trouver une expression meilleure que "conditions préalables".]</i>
	Philippines	<del>25.</del> Nous avons connaissance des <del>conditions préalables</del> <b>suivantes à besoins suivants pour</b> la création et à une meilleure utilisation des mécanismes financiers:
	Malawi	<del>25</del> Nous avons connaissance des conditions <del>préalables</del> <b>propices</b> suivantes à <del>la création</del> <b>l'accès</b> et à une meilleure utilisation des mécanismes financiers:
<b>a)</b> instaurer des mesures incitatives en matière de politique et de réglementation ainsi que des dispositions en faveur d'un accès plus ouvert;	Argentine	<b>a)</b> instaurer des mesures incitatives en matière de politique et de réglementation ainsi que des dispositions en faveur d'un accès plus ouvert <b>et des politiques générales favorables aux PME et aux prestataires de services TIC nationaux;</b>
	Brésil	<b>a)</b> instaurer des mesures incitatives en matière de politique et de réglementation ainsi que des dispositions en faveur <del>d'un accès plus ouvert</del> , <b>de l'accès universel;</b>
	Société civile	<b>a)</b> instaurer des mesures incitatives en matière de politique et de réglementation ainsi que des dispositions en faveur d'un accès plus ouvert <b>susceptibles de permettre de parvenir à l'objectif d'accès universel;</b>

<p><b>b)</b> déterminer et reconnaître le rôle essentiel des TIC dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté, à élaborer, selon qu'il convient, en association avec des cyberstratégies;</p>	<p>Bangladesh</p>	<p><b>b)</b> déterminer et reconnaître le rôle essentiel des TIC dans les stratégies <b>de développement</b> nationales <del>de réduction de la pauvreté, à élaborer, selon qu'il convient, en association avec des cyberstratégies;</del></p>
<p><b>c)</b> mettre sur pied des capacités institutionnelles et des mécanismes de mise en oeuvre pour soutenir l'utilisation de fonds nationaux en faveur du service/accès universel, et approfondir l'étude de ces mécanismes;</p>	<p>Argentine</p>	<p><b>c)</b> mettre sur pied des capacités institutionnelles et des mécanismes de mise en oeuvre pour soutenir l'utilisation de fonds nationaux en faveur du service/accès universel, et approfondir l'étude de ces mécanismes <b>et des mécanismes visant à mobiliser des ressources internes;</b></p>
<p><b>d)</b> vérifier l'adéquation pour les pays en développement des applications d'information, des services et du contenu local proposés par les TIC;</p>	<p>Canada</p>	<p><del>d) vérifier l'adéquation pour les pays en développement des applications d'information, des services et du contenu local proposés par les TIC</del> <b>d) encourager la création d'information, d'applications et de services localement pertinents, profitables aux pays en développement;</b></p>
	<p>Fédération de Russie</p>	<p>d) vérifier l'adéquation pour les pays en développement <b>et les pays dont l'économie est en transition</b> des applications d'information, des services et du contenu local proposés par les TIC;</p>
<p><b>e)</b> favoriser la "montée en puissance" de programmes pilotes basés sur l'utilisation des TIC;</p>	<p>Pas de modifications</p>	<p>e) favoriser la "montée en puissance" de programmes pilotes basés sur l'utilisation des TIC;</p>
<p><b>f)</b> utiliser les TIC dans le domaine du gouvernement comme catalyseur de la mise en oeuvre de cyberstratégies efficaces;</p>	<p>Ouganda</p>	<p>f) utiliser les TIC dans le domaine du gouvernement comme catalyseur de la mise en oeuvre de cyberstratégies <del>efficaces;</del></p>
	<p>Fédération de Russie</p>	<p><del>f) utiliser les TIC dans le domaine du gouvernement comme catalyseur de la mise en oeuvre de cyberstratégies efficaces</del> <b>f) favoriser l'utilisation des TIC dans le gouvernement comme priorité et domaine cible essentiel pour les interventions de développement fondées sur les TIC;</b></p>
	<p>CCBI</p>	<p>f) utiliser les TIC dans le domaine du gouvernement comme catalyseur de la mise en oeuvre de cyberstratégies <b>durables</b> et efficaces;</p>

<p><b>g)</b> [faire en sorte que les politiques qui sont conçues en matière de taxation, de tarification, d'importation et de réglementation commerciale permettent de réduire les risques et la charge financière pour les investisseurs en TIC, les entreprises nouvellement créées et les ressources financières locales, et soient au contraire une source d'encouragement;]</p>	<p>Venezuela, Egypte, Argentine, Brésil, Arabie saoudite, Algérie,</p>	<p><del>g) [faire en sorte que les politiques qui sont conçues en matière de taxation, de tarification, d'importation et de réglementation commerciale permettent de réduire les risques et la charge financière pour les investisseurs en TIC, les entreprises nouvellement créées et les ressources financières locales, et soient au contraire une source d'encouragement;]</del></p>
	<p>Japon</p>	<p>g) {faire en sorte que les politiques <b>appropriées</b> qui sont conçues en matière de taxation, de tarification, d'importation et de réglementation commerciale ...;</p>
	<p>Nigéria</p>	<p>g) {faire en sorte que les politiques <b>appropriées et propices</b> qui sont conçues en matière de taxation, de tarification, d'importation et de réglementation commerciale, <b>à l'image des politiques nationales conçues pour</b> permettent de réduire les risques et la charge financière pour les investisseurs en TIC, les entreprises nouvellement créées et les ressources financières locales, <del>et</del> soient au contraire <del>une</del> <b>autant de</b> sources d'encouragement;}</p>
<p><b>h)</b> renforcer les capacités humaines et institutionnelles (connaissances et savoir) à tous les niveaux pour réaliser les objectifs de la société de l'information, notamment dans le secteur public;</p>	<p>Pas de modification</p>	<p>h) renforcer les capacités humaines et institutionnelles (connaissances et savoir) à tous les niveaux pour réaliser les objectifs de la société de l'information, notamment dans le secteur public;</p>
<p><b>i)</b> encourager les entités du secteur privé à aider à faire implanter une demande plus large de services TIC en apportant leur soutien aux producteurs locaux, programmeurs, artistes et petites entreprises dans le domaine des applications et du contenu.</p>	<p>Pas de modification</p>	<p>i) encourager les entités du secteur privé à aider à faire implanter une demande plus large de services TIC en apportant leur soutien aux producteurs locaux, programmeurs, artistes et petites entreprises dans le domaine des applications et du contenu.</p>
<p><b>j)</b> renforcer les capacités afin d'améliorer les possibilités de mobilisation de fonds et les moyens de les utiliser avec efficacité.</p>	<p>Pas de modification</p>	<p>j) renforcer les capacités afin d'améliorer les possibilités de mobilisation de fonds et les moyens de les utiliser avec efficacité.</p>
	<p>Cuba</p>	<p><b>Nouveau § 25 k) Garantir l'accès universel et non discriminatoire aux mécanismes financiers, à toutes les personnes et à tous les peuples.</b></p>

26. Nous recommandons d'apporter aux mécanismes de financement existants les améliorations ou innovations suivantes:	El Salvador	26. Nous recommandons d'apporter aux mécanismes de financement existants les améliorations ou innovations suivantes, <b>devant être mises en oeuvre d'ici à 200X:</b>
	El Salvador	<b>Nouveau texte avant le § 26 a) Améliorer les mécanismes financiers afin de rendre les ressources financières plus stables et prévisibles, exemptes de conditionnalité et durables;</b>
a) améliorer la coopération régionale et créer des partenariats entre parties prenantes, notamment en créant des incitations en vue de l'établissement de structures dorsales régionales;	Sénégal Tchad	a) améliorer la coopération régionale et créer des partenariats entre parties prenantes, notamment en créant des incitations en vue de l'établissement de structures dorsales régionales;
	Brésil, Cuba, Inde, Vatican,	<b>Nouveau § 26 a1) Assurer un accès financièrement abordable aux TIC, en réduisant les coûts d'interconnexion à l'Internet facturés par les fournisseurs d'infrastructures dorsales et en faisant mieux connaître les effets induits positifs générés par l'utilisation et le développement de logiciels libres à source ouverte;</b>
	Société civile	a) améliorer la coopération régionale et créer des partenariats entre parties prenantes, notamment en créant des incitations en vue de l'établissement de structures dorsales régionales, <b>et plus particulièrement faciliter la mise en place en Afrique d'infrastructures dorsales régionales, à titre de priorité, et reconnaître le rôle important du financement multilatéral à cet égard;</b>
b) coordonner des programmes entre gouvernements et grands acteurs financiers afin de réduire les risques pour les investisseurs et les coûts des transactions pour les opérateurs présents dans des secteurs du marché moins attractifs (zones rurales ou à faible revenu);	Brésil	b) coordonner des programmes entre gouvernements et grands acteurs financiers afin de <b>stimuler les investissements dans les secteurs du marché moins attractifs (zones rurales ou à faible revenu)</b> <del>réduire les risques pour les investisseurs et les coûts des transactions pour les opérateurs présents dans des secteurs du marché.</del>
	Sénégal	<i>[Revoir la traduction française.]</i>



c) aider à accélérer la mise en place d'instruments financiers locaux notamment en favorisant les instruments locaux de microfinance, les pépinières de petites entreprises de TIC, les instruments de crédit public, les franchises, les systèmes d'enchères inverses, les initiatives de mise en réseau à l'échelle communautaire, la solidarité numérique et autres innovations;	Ghana	c) ... notamment en favorisant les instruments locaux de microfinance, ...;
	Tchad	<i>[Revoir la traduction française.]</i>
	Argentine	<b>Nouveau § 26 c1) Permettre aux pays en développement qui bénéficient des effets positifs de la technologie d'accroître leur capacité à mobiliser des fonds et de nouveaux instruments financiers, notamment des fonds d'affectation spéciale et des capitaux d'amorçage adaptés à leur économie;</b>
d) instauration d'un mécanisme de financement "virtuel" permettant de tirer parti des multiples sources à l'appui d'objectifs d'investissement identifiés dans des domaines prioritaires (accès large bande, projets ruraux et régionaux et renforcement des capacités notamment);	Argentine	<b>Nouveau § 26 d1) Etablir des mécanismes de financement appropriés afin d'instituer des relations économiques fonctionnelles et durables à tous les niveaux de la chaîne de valeur de l'information, du producteur aux distributeurs, des détaillants aux clients;</b>
	Argentine	<b>Nouveau § 26 d2) Fournir l'appui financier nécessaire pour lancer et soutenir des entreprises nouvelles dans les domaines suivants: médias, information, loisirs, logiciels de formation, portails web régionaux, stations de radiodiffusion communautaire, films sur DVD ... afin de sécuriser des parts de marché adéquates;</b>
	Argentine	<b>Nouveau § 26 d3) Exhorter les pays développés à déployer des efforts concrets pour s'acquitter de leurs engagements internationaux aux termes du Consensus de Monterrey.</b>
	Société civile	<b>Nouveau § 26 d4) Création d'un mécanisme de coordination des activités de recherche et d'analyse dans le domaine des conditions de politique générale propices.</b>
e) mise au point d'une politique de "réponse rapide" et d'un mécanisme de soutien réglementaire permettant d'intervenir en appui à des initiatives sectorielles de court terme dans le secteur des TIC;	Pas de modification	e) mise au point d'une politique de "réponse rapide" et d'un mécanisme de soutien réglementaire permettant d'intervenir en appui à des initiatives sectorielles de court terme dans le secteur des TIC;

f) incitation à une augmentation des contributions volontaires des consommateurs.	Etats-Unis d'Amérique, Philippines, CCBI	f) incitation à une augmentation des contributions volontaires <del>des consommateurs</del> .
	Colombie	<b>Nouveau § 26 g) Responsabilités relatives au service universel: les cadres de réglementation doivent définir les responsabilités, en matière de service universel, de tous les opérateurs de services de télécommunication, nationaux et internationaux, de façon indépendante de la technologie.</b>
	Société civile	<b>Nouveau § 26A) Nous recommandons la création d'un mécanisme mondial de politiques et de financement des TIC pour le développement (ICT4D), et ce, pour:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>aider les pays en développement à utiliser avec davantage d'efficacité les mécanismes de financement existants dans le domaine des TIC pour le développement;</b></li><li>• <b>fournir aux pays en développement, sans conditionnalité, des informations, des avis et des moyens de renforcement des capacités;</b></li><li>• <b>étudier de nouveaux mécanismes financiers à l'appui des TIC pour le développement; ces mécanismes, qui ne devront pas absorber des fonds existants (au titre, par exemple, de l'aide publique au développement), pourraient prendre la forme d'une taxe universelle, volontaire ou obligatoire ou encore de contributions des détenteurs de nom de domaine Internet commerciaux ...</b></li></ul> <b>Un tel mécanisme devrait être institué et exploité sur une base multipartenaire.</b>